



RAPPORT D'ACTIVITES 2023



ÉDITÉ LE 09/04/2024

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

SOMMAIRE

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
---------------------------------	----------

ÉDITO.....	3
-------------------	----------

MISSIONS ET GOUVERNANCE	4
--------------------------------------	----------

Les missions de l'ARFPPMA PACA.....	4
-------------------------------------	---

Sa gouvernance.....	5
---------------------	---

LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2023 : INDICATEURS CLÉS	7
---	----------

QUELQUES GRANDES DATES DE L'ANNÉE	10
--	-----------

NOS PARTENAIRES	11
------------------------------	-----------

La Région Sud	11
---------------------	----

L'Agence de l'Eau RMC	12
-----------------------------	----

EDF	13
-----------	----

NOS PRINCIPALES ACTIONS	14
--------------------------------------	-----------

Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud.....	14
--	----

Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA.....	16
--	----

Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale.....	28
---	----

Communication régionale.....	30
------------------------------	----

Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur	32
---	----

Administration générale de l'association	33
--	----

L'année 2023 a encore été une année bien remplie pour l'ensemble des salariés, élus et bénévoles de notre réseau associatif, et notamment de notre Association Régionale, et nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier chaleureusement tous ceux qui s'investissent au quotidien à nos côtés pour rendre tout cela possible.

Comme vous pourrez le découvrir plus en détails dans ce rapport d'activités, nous avons tenu nos promesses et réalisé la quasi-totalité des missions que nous avions prévues grâce, notamment, au renfort de notre Responsable technique avec l'arrivée de Maud VILDIER en tant que Chargée de mission en Mars 2023 pour un CDD de 6 mois qui a été reconduit pour un an, ainsi qu'au recrutement d'un stagiaire, John CONGIU, qui a pu amorcer un important travail autour de l'étude du poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce en Provence Alpes Côte d'Azur. Seul le livret Tourisme pêche n'a pu être fait en temps et en heure du fait d'une demande de plus en plus croissante de nos partenaires de nous associer le plus en amont possible aux stratégies, schémas ou encore actions envisagés sur le territoire régional et nous ne pouvons que nous en réjouir puisque c'est ce que nous appelions de nos vœux. Difficile de ce fait de ne pas se mobiliser autant d'un point de vue technique que politique pour répondre à ces différentes sollicitations.

Mais 2024 sera une année extrêmement importante pour notre Association Régionale car nous fêterons notamment 20 ans de partenariat avec la Région Sud ! Nous aurons donc l'occasion, à ce moment-là, d'en profiter pour diffuser le livrable Tourisme pêche ainsi que des résultats synthétiques sur cette étude du poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce pour sensibiliser nos élus régionaux à l'importance de développer également un partenariat avec eux sur le volet tourisme pêche.

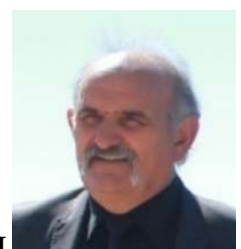
Cet important travail n'aurait également pu se réaliser sans le soutien, bien entendu de notre Fédération Nationale, dont nous ne pouvons que nous réjouir, là encore, de la revalorisation de l'aide accordée aux Associations Régionales et aux Unions de Bassin qui a été décidée en Conseil d'Administration puis en Assemblée Générale dès 2023, mais également de nos partenaires techniques et financiers régionaux que sont la Région Sud et l'Agence de l'Eau RMC.

Enfin, il me paraît important de remercier également EDF pour sa confiance dans le renouvellement du suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance qui fêtera, lui aussi, ses 20 ans l'année prochaine.

Nous pouvons être collectivement fiers de ce que nous avons entrepris cette année encore sur l'ensemble du territoire régional, même s'il reste encore beaucoup à faire pour préserver nos milieux et leur biodiversité tout en continuant à développer notre loisir et notre passion.

Aussi, je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture et vous dis à l'année prochaine !

Luc ROSSI



MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

-  Représenter les pêcheurs et l'ensemble du réseau associatif de Provence Alpes Côte d'Azur au sein de diverses instances de gouvernance, principalement régionales mais aussi interrégionales voire infrarégionales (Comité de Massif des Alpes, Commission Géographique Littoral PACA Durance, Bureau/Comité Plénier et Commissions thématiques de l'AGORA, Comité Régional Biodiversité, Comité Ressource en Eau interdépartemental Durance/Verdon/Siagne, Commission Locale de l'Eau Durance etc.) ;
-  Appuyer techniquement et animer un réseau régional pour ses membres (salariés, élus, bénévoles) afin de former, échanger sur ce qui est fait par les uns et les autres et s'informer ;
-  Consolider et mutualiser les connaissances à l'échelle régionale, notamment par le biais du développement et de l'administration du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles en Provence Alpes Côte d'Azur et des pressions qui s'exercent sur eux en Provence Alpes Côte d'Azur, en lien étroit avec les Web PDPG de nos Fédérations départementales et l'ensemble de nos partenaires régionaux ;
-  Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement d'un tourisme pêche durable en Provence Alpes Côte d'Azur et la valorisation de l'ensemble des actions portées par le réseau associatif pêche régional ;
-  Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de son territoire à la Région Sud ;
-  Développer des partenariats techniques et financiers (Région Sud, Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC, EDF, CNR, VEOLIA etc.).

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le Président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

Le Bureau

- **Président** : Luc ROSSI (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président** : Bernard FANTI (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier** : Louis FONTICELLI (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire** : Christian MAHUT (FDAAPPMA 04)



1. LES MEMBRES DU BUREAU – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Le Conseil d'Administration

- Claude ROUSTAN & Christian MAHUT (FDAAPPMA 04)
- Bernard FANTI & Eric BELLON (FDAAPPMA 05)
- Jean-Luc CERUTTI & Henri DROGY (FDAAPPMA 06)
- Luc ROSSI & Jean-Louis BERIDON (FDAAPPMA 13)
- Louis FONTICELLI & Daniel PEDRETTI (FDAAPPMA 83)
- Christophe MARCELLINO & Tristan MOREL (FDAAPPMA 84)



2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des Délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque membre de droit est représenté par 3 Délégués : les deux Administrateurs désignés pour représenter leur Fédération départementale au sein de notre Association Régionale, complétés d'un Délégué désigné par les Présidents des fédérations adhérentes.

Les Fédérations départementales de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur Président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son Président ou son représentant.

Les membres de l'Assemblée Générale

- **Claude ROUSTAN, Christian MAHUT & Christian CALVIGNAC (FDAAPPMA 04)**
- **Bernard FANTI, Eric BELLON & Jean-Pierre MARTIN (FDAAPPMA 05)**
- **Jean-Luc CERUTTI, Henri DROGY & Jean-Marie BARAS (FDAAPPMA 06)**
- **Luc ROSSI, Jean-Louis BERIDON & Bernard ABRIAL (FDAAPPMA 13)**
- **Louis FONTICELLI, Daniel PEDRETTI & René HIROUX (FDAAPPMA 83)**
- **Christophe MARCELLINO, Tristan MOREL & Myriam SILEM (FDAAPPMA 84)**
- **Antoine BATTESTINI & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA 20)**
- **Jean-Paul MAUGARD & en attente désignation d'un nouveau représentant (FDAAPPMA97)**
- **Jean-Claude MONNET (MRM)**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont, quant à elles, pour seule compétence la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.

LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2023 : INDICATEURS CLÉS

Côté milieux :

- **Plus de 9 000 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- **Près de 5 000 km** de cours d'eau de 2^{nde} catégorie piscicole ;
- **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- **Plus d'une cinquantaine d'espèces** de poissons.



3. BARBEAU FLUVIATIL - COPYRIGHT : JULIEN DK

Côté économie :

-  **60 698** Pêcheurs ;
-  **16 227** Jeunes de moins de 18 ans ;
-  **2 408** Femmes ;
-  **Plus de 50** Millions d'euros générés (étude poids économique et touristique de la pêche de loisir en PACA réalisée par J. CONGIU stagiaire à l'AR PACA en 2023) ;
-  **34** Hébergements qualifiés pêche ;
-  **9** Parcours pêche labellisés FNPF (3 Parcours Pêche Famille et 6 Parcours Pêche Passion dont 1 ciblé Silure) et plus de 200 parcours pêche départementaux divers ;
-  **26** Moniteurs guides de pêche de la FFMGP.



4. ASSISES NATIONALES DU LOISIR PECHE FNPF 2023 – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

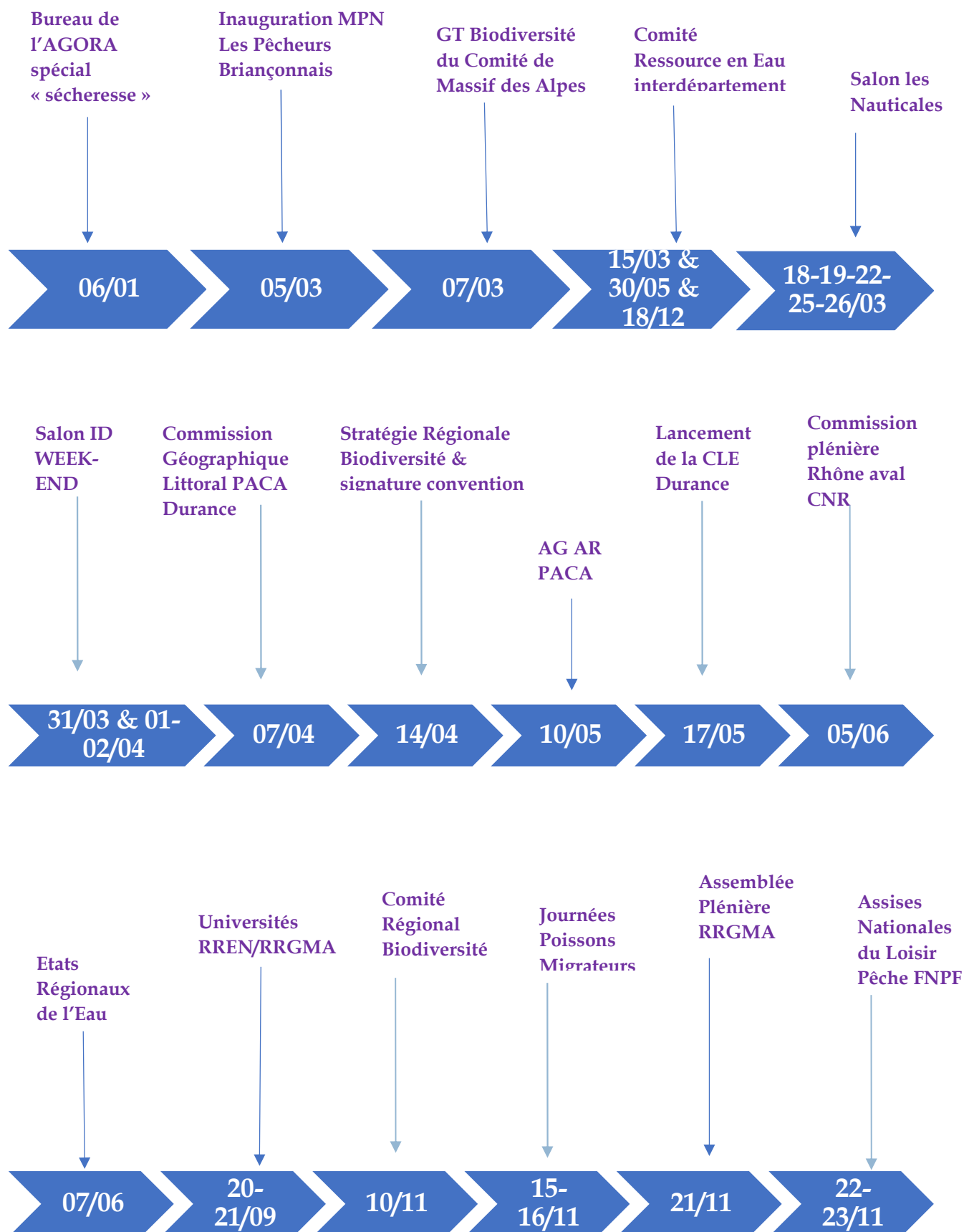
Côté social :

- ✂ **118** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✂ **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✂ **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;
- ✂ **Près de 50** salariés ;
- ✂ **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers ;
- ✂ **22** Ateliers Pêche Nature.



5. ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2023 - COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

QUELQUES GRANDES DATES DE L'ANNÉE



NOS PARTENAIRES

La Région Sud



Depuis près de 20 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement l'Association Régionale à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur mais également les 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée, a permis l'attribution de **plus de 5 millions d'euros d'aide** ayant permis la réalisation de **plus de 400 projets** de restauration et préservation des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. **Une dizaine de postes techniques** ont également été financés par la Région Sud.

Quant à nos structures associatives du loisir pêche en eau douce, elles se sont engagées dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques, notamment en signant la **Charte Régionale de l'Eau**, mais également en rejoignant le **Bureau de l'AGORA** (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères), en participant à l'élaboration des grands schémas régionaux tels que le SRADDET, ou encore en étant représentées dans diverses instances de gouvernance régionale.



6. LANCEMENT DE LA REVISION DE LA SRB PAR LA REGION SUD EN AVRIL 2023 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Initié en 2017 et conforté par le dernier accord cadre national liant notre Fédération Nationale (FNPF) au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), aux 6 Agences de l'Eau et à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), lui-même décliné au niveau du Bassin Rhône Méditerranée Corse en ce qui nous concerne (géré par l'Union des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques du Bassin RMC (UFB RMC) au sein de notre réseau associatif en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC), ce partenariat entre la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC et notre association nous permet d'ancrer et de faire valoir notre rôle essentiel dans la gestion de la politique de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques au regard des diverses instances de gouvernance dans lesquelles nous intervenons à l'échelle régionale et interrégionale, mais aussi des missions d'animation de tête de réseau ou encore de sensibilisation à l'environnement aquatique que nous pouvons mener. Cela nous permet également d'avoir un partenariat technique, financier et politique complémentaire de celui que nous avons jusque-là avec la Région Sud car il nous semble important de faire converger ces deux politiques pour une meilleure gestion intégrée des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, en 7 ans, ce sont **plus de 100 000 euros** qui ont été accordés par l'Agence de l'Eau RMC à l'Association Régionale (ainsi qu'aux Fédérations départementales dans le cadre de projets mutualisés pour les Web PDPG et l'outil unique régional de saisie et de traitement des pêches d'inventaires) pour les missions suivantes :

- Animation tête de réseau associatif pêche et préservation des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur comprenant notamment la représentation de nos pêcheurs dans les diverses instances de gouvernance régionale et interrégionale et la mise en place de formations, journées d'informations et journées techniques à destination de nos salariés, mais aussi de nos élus et bénévoles, en lien avec nos partenaires techniques et financiers ;
- Connaissance et suivi des milieux aquatiques comprenant notamment la création, l'interprétation, la diffusion et la valorisation d'une base de données régionale sur le suivi de l'état des populations piscicoles et astacicoles ainsi que la mise en place d'un outil unique de saisie et traitement des pêches d'inventaires à l'échelle régionale ;
- Animation territoriale régionale pour favoriser l'émergence de travaux de restauration de la continuité écologique, notamment en Durance.

Depuis près de 20 ans, l'ARFPPMA PACA a également initié, sous jeu d'une convention financière triennale, le suivi et l'entretien de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance pour le compte d'EDF.

Ce suivi, réalisé jusque là par les Fédérations départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Vaucluse et/ou des Bouches-du-Rhône pour la partie terrain et par l'association MRM pour la partie rédactionnelle du rapport annuel pour le compte de notre Association Régionale, a été repris en régie en 2023.

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Bouches-du-Rhône intervient toujours à nos côtés sur le terrain à titre gracieux pour des raisons sécuritaires. Quant à l'association MRM, elle continue à rédiger le rapport annuel pour le compte de notre Association Régionale dans le cadre de ce suivi.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique au droit du barrage de Bonpas, EDF, par condamnation de la passe historique rustique à Anguilles présente en rive gauche de la Durance, a mis en place une passe à Anguilles provisoire en rive droite pour la totalité de la durée des travaux, initialement prévus sur 2 ans. Ayant identifié avec MRM le risque d'une dévalaison des Anguilles dans le canal agricole situé juste en amont du barrage de Bonpas et au droit de la relâche passive des Anguilles par cette passe, nous avons proposé à EDF de mettre en place un bac de piégeage afin d'éviter cette dévalaison et d'en assurer son suivi, gracieusement pendant la durée des travaux, complémentirement à celui réalisé sur la passe à Anguilles du barrage de Mallemort.

Ainsi, ce sont près de **190 000 euros** qui ont été accordés depuis 2003 pour le suivi de cette passe-piège à Anguilles située en pleine Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison et qui ont donc contribué à l'acquisition de précieux indicateurs de populations ainsi qu'à l'amélioration des connaissances bioécologiques de cette espèce toujours classée en Danger Critique d'Extinction par l'UICN au niveau mondial et européen.

NOS PRINCIPALES ACTIONS

Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud

Les actions ont notamment consisté en :

- Un suivi des dossiers de demandes de subventions 2023 et 2024 ainsi que des soldes de subventions d'années précédentes de nos 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que de l'Association MRM ;
- L'organisation et l'animation du **Comité de Gestion Pêche** annuel qui a permis, le 5 Décembre dernier à Gardanne, en présence, notamment, de **Mme Bénédicte MARTIN, Vice-Présidente de la Région Sud**, de dresser le bilan de l'année 2022, de partager des retours d'expériences de projets menés en 2023 par le réseau associatif avec l'aide de la Région Sud ou encore de décrire succinctement les projets prévus en 2024 ;
- La **signature de la convention cadre partenariale 2023-2025** qui s'est tenue lors du lancement de la révision de la Stratégie Régionale Biodiversité à l'Hôtel de Région en Avril dernier en présence, notamment, de **Monsieur MADROLLE, Conseiller régional et Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral, Parcs Naturels Régionaux et Risques**, ainsi que de **Mme CLAUDIUS PETIT, Conseillère régionale et Présidente de l'ARBE PACA**.



7. SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE REGIONALE 2023-2025 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Par ailleurs, et comme nous nous y étions engagés en 2022, nous avons lancé la **6^{ème} édition des Trophées régionaux Milieux Aquatiques**, que nous organisons, tous les 2 ans depuis 2024, en collaboration avec la Région Sud.

Après réception des candidatures, analyses de ces dernières par notre Association Régionale (pour la complétude du dossier transmis et sa recevabilité au regard des critères attendus dans le règlement spécifique) puis par les membres du Jury et vote de ces derniers, nous avons procédé à la remise officielle des prix des **3 lauréats** à la suite du Comité de Gestion Pêche du 5 Décembre dernier, à Gardanne au sein de la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

1er prix des TMA 2022

FDAAPPMA 04

Travaux de restauration de la continuité écologique sur l'adou de Saint-Jurson

2ème prix des TMA 2022

FDAAPPMA 06

Suivi de la recolonisation des peuplements piscicoles suite à la tempête Alex

3ème prix des TMA 2022

FDAAPPMA 13

Détermination d'un débit minimum biologique sur le ruisseau de Fauge (13)



8. LAUREATS DE LA 6EME EDITION DES TMA – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA

Ces actions ont notamment consisté en :

- L'assurance d'une veille d'informations par la mise à jour des actualités, de l'agenda ou encore des rubriques concernées (notamment Gouverner, Protéger, Sensibiliser) de notre [site internet](#) ainsi que par la diffusion d'informations via la [page Facebook](#) de l'Association Régionale ou encore via des mailings ;
- La participation à l'élaboration d'outils de planification et aux différentes instances de gouvernance interrégionale (Comité de Massif des Alpes, Commission Rhône aval de la concession de la CNR, Comité de gestionnaires Rhône/Saône), régionale voire infrarégionale (Commission Locale de l'Eau de la Durance).

Au niveau interrégional, aux côtés de l'association MRM et de nos Fédérations départementales, nous avons participé aux ateliers de bilans/indicateurs Anguilles & Aloses, pour faire le point sur l'ensemble des résultats de suivi et donc d'évaluation des stocks de ces espèces migratrices pour l'année 2022, en vue, notamment, d'afficher ces résultats sur le site internet de [l'Observatoire des Poissons Migrateurs Rhône Méditerranée](#).



9. BILAN ALOSE 2022 - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé à l'étude de la dévalaison des Anguilles réalisée sur la Cagne depuis plusieurs années par MRM en collaboration avec la FD 06 en venant notamment prêter main forte aux équipes pour la phase de tracking mobile sur site.



10. TRACKING MOBILE ANGUILES SUR LA CAGNE – COPYRIGHT : MRM/C. PERRIER

En fin d'année précédente, le COGEPOMI Rhône Méditerranée avait validé la mise en place d'un Groupe de Travail spécifique sur la thématique des Anguilles en lagunes aux vues de la situation de l'espèce, des enjeux forts sur ces milieux et des dernières données et recommandations de la communauté scientifique et de la CGPM.

3 axes de travail ont ainsi été identifiés (habitats, pêche et gouvernance) ainsi que 2 phases de travail (établissement et partage du diagnostic des connaissances et proposition d'un projet de feuille de route collective).

Pour ce faire, diverses réunions ont ainsi eu lieu en sous-groupes (habitats, pêche et gouvernance) pendant ces 2 phases qui se sont déroulées toutes deux en 2023.

Consciente des différents enjeux, notre Association Régionale a participé à l'ensemble des travaux menés dans les 3 sous-groupes sur les 2 phases. Ce qui s'est traduit par un peu moins d'une dizaine de réunions.

Le COGEPOMI Rhône Méditerranée a fréquemment été tenu au courant de l'avancée de ce travail par MRM qui a animé l'ensemble de cette démarche pour le compte de la DREAL de Bassin et un bilan a été fait lors du dernier COGEPOMI de Décembre dernier, notamment pour définir les suites de ce travail restant à mener dans les années futures.

Enfin, nous avons participé aux Journées Poissons Migrateurs organisées par MRM qui ont lieu tous les 2 ans et qui avaient lieu, cette année, à Montpellier les 15 et 16 Novembre dernier.

Aux côtés de l'Union des Fédérations départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des bassins Rhône Méditerranée et Corse (UFB RMC), nous avons poursuivi notre participation aux réunions du Groupe de Travail « Etat des lieux et valorisation des suivis et études réalisés par les FDAAPPMA des bassins RMC » mis en œuvre par notre Union de Bassin dès 2022 pour représenter nos Fédérations départementales et faire le lien avec le travail que nous avons engagé avec elles au niveau régional dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour des Web PDPG et du Géoportail régional.

Nous avons également assisté, aux côtés notamment de nos Fédérations départementales et de la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC, à la réunion régionale sur la déclinaison de bassin de l'accord cadre national Agences de l'eau/Ministère/FNPF, ainsi qu'à la Conférence de bassin de l'UFB RMC visant à faire le bilan annuel de cette dernière.



11. CONFERENCE DE BASSIN DE L'UFB RMC – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé à la Commission Permanente du Comité de Massif des Alpes qui s'est tenue en visioconférence le 4 Juillet dernier afin de présenter, notamment, les changements de mandature à venir pour l'année prochaine.

Dans ce cadre-là, un appel à candidature a été fait auprès de nos Administrateurs en Septembre dernier et c'est Monsieur Jean PASQUET, Vice-Président de la Fédération des Hautes Alpes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, qui a été retenu pour remplacer le Président de l'Association Régionale, Monsieur Luc ROSSI, au sein de ce Comité interrégional pour la future mandature.

Nous avons aussi participé aux travaux menés par le Groupe de Travail Biodiversité de ce Comité de Massif des Alpes, qui ont notamment eu lieu en Mars dernier, afin de faire reconnaître la biodiversité aquatique et de s'assurer qu'elle soit bien prise en compte dans les réflexions qui vont s'engager dans les mois à venir autant sur la ressource en eau que sur le développement des énergies renouvelables à l'échelle du massif alpin.

Nous avons participé au Séminaire organisé par le pôle ECLA sur la restauration écologique lacustre aux côtés des Fédérations des Alpes de Haute Provence et des Bouches-du-Rhône ainsi que d'autres membres de notre réseau associatif et d'autres acteurs également engagés sur cette thématique.

Nous avons également suivi avec beaucoup d'intérêt, comme d'autres membres de notre réseau associatif (notamment notre Union de Bassin et l'Association Régionale Auvergne Rhône Alpes), le Colloque « Eau et Changement Climatique : ça chauffe, il est urgent d'agir » organisé par l'Agence de l'Eau RMC.



12. COLLOQUE EAU ET CHANGEMENT CLIMATIQUE DE L'AGENCE DE L'EAU RMC – COPYRIGHT : ARFPMA/D. RUIZ

De même que nous avons été très intéressées par la Journée Eau et Connaissance ciblée sur la Connaissance des Eaux Souterraines, et plus particulièrement de leur biodiversité, qui a aussi été organisée par l'Agence de l'Eau RMC.

Le but étant à chaque fois d'en apprendre plus sur ces thématiques de sorte à pouvoir ensuite partager ces connaissances au sein du réseau associatif mais également au sein de la région avec d'autres acteurs.

Nous avons également participé au Comité de suivi du Rhône aval organisé par les services de l'Etat et la CNR qui a eu lieu le 05 Juin dernier à Avignon.



13. COMITE DE SUIVI RHONE AVAL CNR – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé au Comité de Pilotage ainsi qu'au Comité de Communication Apron organisés par le CEN Auvergne Rhône Alpes, structure animatrice du Plan National d'Actions dédié à cette espèce endémique du bassin du Rhône, aux côtés là encore de certaines de nos Fédérations départementales et d'autres acteurs investis pour l'espèce comme le Parc Naturel Régional du Verdon.

Au niveau régional, nous avons également suivi un certain nombre de réunions tant d'un point de vue politique que technique dont vous trouverez le détail non exhaustif ci-après.

Nous avons participé au Bureau de l'AGORA piloté par la Région Sud, en présentant notamment les impacts de la sécheresse 2022 sur la biodiversité aquatique en Provence Alpes Côte d'Azur à la demande du Service Eau et Risques Naturels que nous tenons à remercier à cette occasion, qui s'est tenu le 6 Janvier dernier à Marseille.



14. BUREAU DE L'AGORA - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également, aux côtés de la Région Sud, participé au lancement de la révision de la Stratégie Régionale Biodiversité et aux différents ateliers de travail qui ont été menés, ainsi qu'au Comité Régional Biodiversité, aux Etats Régionaux de l'Eau ou encore à la 3^{ème} édition du Forum régional de l'Eau qui s'est tenu, cette année encore, pendant l'évènement CYCL'EAU à Aix.



15. ATELIERS DE TRAVAIL PHASE 1 SRB – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ



16. ETATS REGIONAUX DE L'EAU DE LA REGION SUD – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également participé à un certain nombre de travaux collaboratifs menés par l'ARBE PACA notamment :

- Aux Groupes de Travail poissons et crustacés de la Stratégie Régionale Espèces Exotiques Envahissantes faune dont l'élaboration a été confiée à l'ARBE par la DREAL PACA, à titre d'experts sur la biodiversité aquatique, aux côtés notamment de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Université d'Aix-Marseille ou encore de la Maison Régionale de l'Eau ;
- Au Groupe de Travail mis en place dans le cadre de la révision de la publication « Regard sur l'Eau » réalisée par l'ARBE avec l'appui d'un certain nombre d'acteurs régionaux ;
- Aux Groupes de Travail puis aux 2 journées consacrées aux Universités du RREN qui se sont tenues, pour la 1^{ère} fois, avec le RRGMA, sur les enjeux croisés de l'eau et de la biodiversité aquatique comme terrestre ;
- Aux travaux menés par le RRGMA et notamment aux réunions du Comité de suivi, du Groupe de Travail « Guide technique à destination, principalement, des acteurs GEMAPIENS, pour la gestion des ripisylves » ou encore à une journée technique consacrée aux Plans de gestion sédimentaire ainsi qu'à l'Assemblée Plénière du réseau qui s'est tenue en fin d'année dernière.



17. UNIVERSITES RREN/RRGMA ENJEUX EAU ET BIODIVERSITE – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

Nous avons également présenté, à deux voix avec la Fédération des Hautes Alpes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les outils Web PDPG et Géoportail régional aux membres du RRGMA sous un format webinaire d'une heure organisé par les animatrices du RRGMA. Suivi par une trentaine de personnes provenant d'une vingtaine de structures différentes (DDT, Conseils Départementaux, EPCI, syndicats de rivière, EPTB/EPAGE, OFB etc.), ces présentations ont été, semble-t-il, très appréciées.

Aux côtés de la Région Sud, nous avons également participé aux travaux de révision du SRADDET imposés notamment par la loi Climat et résilience ou encore la loi de 2021 sur l'accélération de la transition écologique et énergétique. L'occasion pour nous de rappeler l'importance de concilier, coûte que coûte, développement d'énergies renouvelables et préservation de la biodiversité, notamment aquatique.

Aux côtés des services de l'Etat et d'autres acteurs régionaux, nous avons participé activement à la révision du Schéma Régional des Carrières en rappelant notre incompréhension sur le choix du scénario retenu et en demandant plus d'ambitions en terme, là encore, de préservation des milieux aquatiques les plus fragiles et à la fois les plus importants pour la biodiversité aquatique.

De même que nous avons participé aux différentes réunions et ateliers techniques de révision de l'arrêté cadre sécheresse interdépartemental Durance/Verdon/Siagne dans le cadre du Comité Ressource en Eau Interdépartemental ainsi qu'à la Commission Géographique Durance Littoral PACA.



18. COMITE RESSOURCE EN EAU INTERDEPARTEMENTAL DURANCE/VERDON/SIAGNE – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Enfin, nous avons suivi un certain nombre de réunions également en ce qui concerne le bassin versant de la Durance en lien avec le SMAVD :

- Lancement de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Durance et rencontre, aux côtés des Fédérations des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et des Bouches-du-Rhône (également membres de la CLE Durance), de sa Présidente, Mme MAGNAN, Vice-Présidente du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence, suite à sa demande, que nous tenons, là aussi, à remercier sincèrement ;



**19. RENCONTRE DES MEMBRES DE LA CLE DURANCE DE NOTRE RESEAU ASSOCIATIF AVEC LA PRESIDENTE DE LA CLE MME MAGNAN –
COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ**

- Participation à l'atelier Biodiversité organisée par le SMAVD dans le cadre de l'élaboration du 2nd contrat de rivière Durance ;
- Participation aux Comités Techniques relatifs aux projets de rétablissement de la franchissabilité piscicole et sédimentaire sur les seuils 68, 67 et 66 concédés par la DREAL PACA au SMAVD.

Par ailleurs, aux côtés de la DREAL PACA ou encore d'EDF, nous avons également participé aux réunions du Groupe de Travail Milieux Naturels du projet de la LEO ainsi qu'aux travaux de restauration de la continuité écologique engagés par EDF sur le barrage de Bonpas.

Au final, ce sont **plus d'une cinquantaine de réunions politique et technique** qui ont été suivies par l'Association Régionale en 2023, sans compter les nombreux avis qu'il a fallu émettre en amont ou à la suite de ces réunions ou lors de consultations publiques diverses et variées.

De plus, grâce à l'arrivée d'une seconde personne au sein de l'Association Régionale à partir de Mars 2023, nous avons pu partager l'ensemble de ces informations, avis et prises de position par le biais de **Newsletters mensuelles adressées à près de 500 destinataires**, issus à la fois de notre réseau associatif mais également de nos partenaires institutionnels, techniques et financiers.

Sur ce volet, nos actions ne se sont pas arrêtées là puisque nous avons aussi réalisé :

- Un appui technique continu aux actions portées par notre réseau associatif. Tout au long de l'année, notre association s'est ainsi mise à la disposition de ses Fédérations départementales, de ses Associations Agréées ainsi que de MRM pour répondre à d'éventuelles sollicitations techniques en lien avec leurs missions de connaissance, préservation, restauration et valorisation des milieux aquatiques. Cet appui s'est fait principalement par échanges de mails ou encore d'appels téléphoniques ;
- Des actions de formation des salariés, bénévoles et élus de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur. Car pour être en mesure de préserver comme il faut les milieux aquatiques il est notamment nécessaire de connaître les populations piscicoles et astacicoles qu'ils abritent ainsi que leurs fonctionnements car on ne protège jamais mieux que ce que l'on connaît bien.

Ainsi, la formation de nos gardes pêche particuliers contribue pleinement à l'objectif de préservation de nos milieux aquatiques car en plus de veiller au respect de la réglementation pêche, et donc de protéger les poissons, écrevisses, grenouilles et leurs fraies, ils sont également les premiers à constater toutes sortes de pollutions ou encore de destruction d'habitats et/ou frayères.

S'ils ne peuvent dresser, pour ces causes là un Procès-Verbal en bonne et due forme, ils peuvent toutefois adresser un rapport de constatation aux services compétents en la matière (notamment OFB, DDT, gendarmerie etc.). Véritables sentinelles environnementales, il est donc pour nous important de leur fournir une formation harmonisée à l'échelle régionale. Afin de devenir Garde Pêche Particulier, 2 modules de formation sont nécessaires : les modules I et III.

Le module I est commun à tous les gardes particuliers (pêche, chasse, voierie, canaux etc.). Il consiste à former les candidats sur les notions juridiques de base, les droits et devoirs du garde particulier, comme son comportement. Le module III consiste, pour sa part, à les former uniquement sur la réglementation pêche. Comme celle-ci peut varier d'un département à un autre selon les arrêtés préfectoraux pris, nos élus ont préféré laisser le soin à chaque Fédération départementale de former leurs futurs gardes pêche particuliers sur ce module III directement.

En revanche, il a été convenu que, le module I étant commun à l'ensemble des gardes particuliers, il serait nécessaire que les futurs gardes particuliers puissent recevoir une formation identique à l'échelle régionale.

Ainsi, en 2023, l'Association Régionale a proposé une session de formation le 3 Février dernier à Gardanne qui a bénéficié à **12 futurs Gardes Pêche Particuliers** d'AAPPMA des Bouches-du-Rhône et du Var.



20. FORMATION MODULE I GARDERIE – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

2 sessions de formation aux pêches et risques électriques ont été organisées dont une qui s'est tenue en Juin à Gardanne (formation initiale BO exécutant) et une seconde qui s'est tenue en Juillet à Gap (formation initiale BE Manœuvre). Ces formations ont respectivement bénéficié à 3 salariés de la Fédération du Var et 4 bénévoles de l'AAPPMA d'Arles ainsi qu'à 2 salariées (Fédération des Alpes de Haute Provence et Association Régionale) et 4 bénévoles d'AAPPMA des Hautes Alpes. Ces formations ont été faites par la Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze avec laquelle nous travaillons depuis quelques années et qui est habilitée à intervenir dans ce cadre-là.

Au final, ce sont donc **3 sessions de formation** qui ont été organisées par l'Association Régionale en 2023 et qui ont ainsi pu profiter à **25 salariés, élus et bénévoles** de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur.

Consolidation et mutualisation des connaissances à l'échelle régionale

Les actions ont notamment consisté en :

- La poursuite du travail engagé depuis 2019 avec l'ensemble de nos Fédérations départementales, l'association MRM, ainsi que nos partenaires régionaux que sont l'Agence de l'Eau RMC, la Région Sud (tous deux partenaires financiers également sur cette action), la DREAL PACA, la DIR PACA Corse de l'OFB et l'ARBE PACA représentée notamment par les animatrices du RRGMA, autour des Web PDPG et du Géoportail régional visant à caractériser et suivre l'état des peuplements piscicoles et astacicoles en région Provence Alpes Côte d'Azur. En 2023, nous n'avons pu réunir les membres de notre Comité Technique qu'en fin d'année dernière. A cette occasion, nous avons pris le temps de faire un état des lieux des Web PDPG. Le but étant d'insister sur l'importance de ces outils comme outils d'aide à la décision très plébiscités et de plus en plus consultés par nos partenaires et donc sur l'importance d'avoir des Web PDPG qui soient régulièrement mis à jour, complets et avec de la donnée interprétée (ex. mise en avant des stations impactant les milieux aquatiques, mise en avant des ouvrages non franchissables pour différentes espèces repères et/ou cibles etc.). Car tous les Web PDPG ne sont pas implémentés de la même manière à l'heure actuelle, ce qui pénalise l'avancée d'indicateurs réfléchis au sein du Géoportail régional.

Par ailleurs, nous avons fait des propositions très concrètes d'indicateurs de suivi de la thermie des cours d'eau, en lien avec les populations piscicoles. A la demande des membres, nous ferons une réunion spécifiquement sur la mise en place d'indicateurs de suivi de la thermie des cours d'eau en lien avec les populations piscicoles au 1^{er} semestre 2024 pour pouvoir arrêter des indicateurs en présence d'experts des différentes structures partenaires sur cette thématique particulière. Nous allons continuer aussi à creuser le lien avec le suivi de l'hydrologie des cours d'eau et plus particulièrement des assecs.

A cette occasion, nous avons validé également avec les membres du Comité Technique que nous finaliserions les fiches de synthèse par bassins versants en 2024 au niveau de l'Association régionale et que sur le même temps il serait important que les Fédérations départementales engagent une mise à jour des Web PDPG (notamment au regard de l'état fonctionnel des peuplements piscicoles).

Enfin, nous avons acté qu'un important travail de qualification de la donnée était nécessaire avant de proposer un export de nos données dans SILENE PACA notamment, que ce soit sur les données piscicoles comme sur les données thermiques.

De même qu'il serait intéressant et important de prévoir une codification SANDRE d'un certain nombre de stations de suivi mais également de voir de mettre en place des réseaux pérennes de suivi des peuplements piscicoles.

Tout ce travail-là devrait être simplifié par la mise en place de l'outil unique régional de saisie et traitement des données de pêches d'inventaires ainsi que le module thermie qui permettent tous deux d'avoir une vision d'ensemble sur les données produites par nos Fédérations départementales. De même qu'il sera très important pour nous de le faire en concertation à la fois avec notre Union de Bassin et l'important travail amorcé à leur échelle, mais également avec notre Fédération Nationale ;

- La poursuite, pour la 2^{ème} année, du marché pluriannuel « pêches d'inventaires – lot 13 » de l'OFB dont nous assurons la coordination de l'ensemble des pêches d'inventaires et de la réception des différents livrables et factures, en lien étroit avec la DIR PACA Corse de l'OFB. Comme l'année dernière, l'Association Régionale a rédigé l'ensemble des rapports succincts d'opération des pêches d'inventaires réalisées, en sous-traitance, par ses Fédérations départementales. De même qu'elle a saisi l'ensemble des données de ces mêmes pêches sur l'outil national ASPE. Enfin, elle a participé à une **quinzaine de pêches** réalisées par ses Fédérations départementales afin de s'assurer de la bonne harmonisation des pratiques de pêche de chaque Fédération départementale et de pouvoir compléter les équipes de pêche afin de respecter les minimums de salariés requis par type de pêche conformément aux attendus du marché ;



21. PECHE OFB SUR LA SOULOISE AVEC LA FDAAPPMA 05 – COPYRIGHT : FDAAPMA 05/E. BELLON

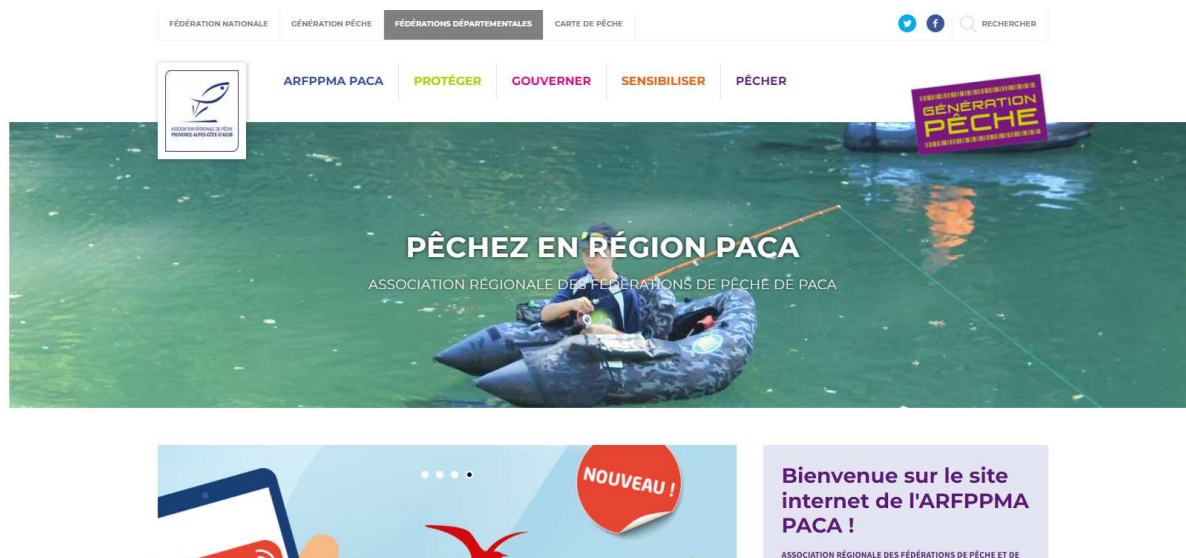
- La participation aux réunions organisées par l'ARBE PACA et la Région Sud dans le cadre de notre signature à la Charte Zéro Déchet Plastique et la valorisation des différentes opérations de nettoyage réalisées par l'ensemble de notre réseau associatif aux côtés des collectivités territoriales et parfois des acteurs GEMAPIENS.

Communication régionale

Cette action a consisté en :

- Un suivi de l'administration, en continu, de notre [page Facebook](#) créée et alimentée depuis Mai 2016 qui comptabilise à ce jour **plus de 5 200 followers** ;
- Un suivi de l'administration et de la mise à jour, en continu, de notre [site internet](#) qui poursuit sa croissance par rapport à l'année précédente puisque nous sommes passés de 10 349 utilisateurs et 26 500 pages vues à **12 526 utilisateurs** et **29 870 pages vues** pour une durée moyenne de session autour d'une **1min50** avec en moyenne **2 pages vues par session** et un taux de rebond (pourcentage de visiteurs qui ont quitté le site après consultation d'une seule page) qui s'est également amélioré puisqu'en l'état nous avions seulement 1/3 de nos visiteurs qui consultaient plus d'une page l'année dernière alors que maintenant nous en avons presque la moitié. Pour autant, il faudra continuer à améliorer ce taux de rebond dans les années futures. Ces données sont d'autant plus importantes et satisfaisantes que nous n'avons pas fait de campagne Sponsor Facebook cette année encore pour faire connaître notre site internet et amener de nouveaux internautes.

Ce qui est également satisfaisant, c'est de voir que d'avoir repris une dynamique de diffusion de Newsletters quasiment tous les mois, en renvoyant depuis les articles de nos Newsletters sur notre site internet, a eu l'effet positif escompté également sur le suivi de notre site internet ;



22. PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE L'ARFPPMA PACA

- L'envoi de **10 Newsletters** (soit quasiment une par mois) à **près de 500 destinataires**, issus à la fois de notre réseau associatif mais également de nos partenaires, visant à promouvoir autant les Destinations Pêche (et ainsi à stimuler les ventes de cartes de pêche au niveau régional) qu'à promouvoir l'ensemble des actions réalisées par le réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur sur ce volet là comme sur le volet préservation et restauration des milieux aquatiques. On enregistre **un taux d'ouverture moyen de 30% et un taux de clics moyen de 14%** ce qui est satisfaisant au regard des résultats que l'on peut connaître d'autres Newsletters envoyées par d'autres partenaires régionaux. 3 Newsletters ont également été spécifiquement adressées à environ la moitié de nos adhérents majeurs (certaines Fédérations départementales ayant préféré relayer l'information par leurs propres Newsletters) en plus des 10 Newsletters dont on a précédemment parlé afin de leur faire connaître l'enquête réalisée entre Juillet et Août 2023 pour étudier le poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce en Provence Alpes Côte d'Azur et mieux cerner leurs besoins et attentes en termes de développement du loisir pêche. Pour 2024, nous souhaiterions, pour maximiser notre impact notamment sur la génération de vente de cartes de pêche, pouvoir adresser ses Newsletters à l'ensemble de nos adhérents majeurs à minima. Pour cela, nous prévoyons donc de demander l'autorisation aux Fédérations départementales et à leurs AAPPMA d'utiliser leurs fichiers d'e-mailing d'adhérents.

DERNIERES ACTUALITES



Le nouveau site cartedepeche.fr est en ligne !

Depuis 2019, le site cartedepeche.fr est l'unique moyen d'adhérer aux AAPPMA du réseau. Les particuliers peuvent donc prendre leur carte de pêche directement sur le site ou par l'intermédiaire d'un revendeur agréé disposant d'un espace personnalisé sur la plateforme.

Depuis le **mercredi 6 septembre**, le site cartedepeche.fr s'est refait une beauté afin de **simplifier, fluidifier et accélérer la prise d'une carte de pêche** en offrant un accompagnement didactique pour l'adhérent si besoin.

[Accéder à cartedepeche.fr](https://cartedepeche.fr)

Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur

Cette action a notamment consisté en :

- Un développement de la page « Pêcher » du site internet afin d'être LA référence sur internet de la promotion de la pêche de loisir en eau douce au niveau régional ainsi qu'une mise en avant des dates d'ouverture de la pêche en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie ainsi qu'en lacs d'altitude, de même que des différentes animations pêches réalisées sur l'ensemble du territoire régional par les Fédérations départementales et/ou leurs AAPPMA également depuis les Newsletters évoquées précédemment ;
- Le recrutement d'un stagiaire, John CONGIU (L3) pour amorcer le travail d'une étude du poids économique et touristique de la pêche de loisir en eau douce en Provence Alpes Côte d'Azur (action 2022 reportée en 2023). Le stage, d'une durée de 5 mois, a consisté en la réalisation d'une enquête qui s'est faite par la mise en place d'un questionnaire sous Google Form qui a été transmis par mailing à l'ensemble des personnes ayant pris une carte de pêche dans la région en 2022. Elle a été en ligne pendant 2 mois, de la mi-juin à la mi-août et a permis de recueillir les résultats de **plus de 1 700 pêcheurs** (soit un taux de retour de l'ordre de 3% des pratiquants).

Les résultats ont ensuite été analysés sous Excel. Avant redressements, on peut estimer à **environ 950 euros le coût moyen de la pratique de la pêche en Provence Alpes Côte d'Azur** (si on ne prend en considération que les dépenses réellement effectuées en région Provence Alpes Côte d'Azur par les pratiquants aussi bien sur les impacts directs qu'indirects) **pour un pêcheur, carte(s) de pêche comprise(s)**. Cependant, comme nous avons eu une surreprésentation de certaines catégories de pêcheurs et de certains départements, il sera important de conforter ces premiers résultats suite à des **redressements à faire en fonction notamment de l'âge ou encore du lieu de résidence**. Le stagiaire n'ayant eu le temps de faire ce travail-là, il faudra que l'on puisse voir dans quelle mesure nous serons en capacité de le faire l'année prochaine (finalisation en interne ou nouveau stagiaire notamment).

Parmi les résultats intéressants, on peut également voir que les départements alpins sont beaucoup plus prisés pour les séjours pêche et sorties pêche au niveau infrarégional comme interrégional.

De la même manière, il apparaît que **2 Destinations Pêche ressortent parmi les plébiscites des répondants, autant pour les séjours que les sorties pêche**, à savoir : **la Durance et le Verdon**.

Là encore, il faudra toutefois rester **prudent** sur ces premiers résultats car ils peuvent s'expliquer par la provenance et les habitudes de pêche des répondants.

Néanmoins, cette première ébauche va nous permettre de continuer à travailler sur cette thématique pour voir comment développer le loisir pêche et son impact économique et touristique pour la région Provence Alpes Côte d'Azur dans les années à venir ;

- La tenue d'un stand régional aux **Salons Les Nauticales et ID WEEK-END** qui se sont tenus respectivement du 18 au 26 Mars à La Ciotat et du 31 Mars au 2 Avril à Nice. Malgré un contexte de grève compliqué, le salon des Nauticales nous a permis de sensibiliser et informer **plus de 500 personnes sur les 5 jours de présence de l'Association** (les deux week-ends et le mercredi). Quant au salon ID WEEK-END, nous avons pu faire découvrir la pêche de loisir et les enjeux autour de la protection des milieux aquatiques à **plus de 300 personnes sur l'ensemble des 3 jours**.
Durant ces quelques jours, nous avons pu initier les pêcheurs et non-pêcheurs aux sensations que procurent la pêche en eau douce, à l'aide d'un simulateur de pêche pouvant mimer des prises comme la Truite, le Brochet, la Carpe ou encore le Silure pour les plus courageux, afin de développer notre loisir et rappeler l'importance d'une pêche responsable. Nous avons également pu sensibiliser le public présent sur nos différentes missions de protection des ressources piscicoles et la fragilité de notre environnement. Nous en profitons par ailleurs pour remercier l'ensemble des élus, salariés et bénévoles des Fédérations des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var qui sont venus nous prêter main forte sur ces Salons.



24. SALON ID WEEK-END A NICE – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/D. RUIZ

- La participation à l'inauguration de la Maison de la Pêche et de la Nature de l'AAPPMA Les Pêcheurs Briançonnais qui a eu lieu le 5 Mars dernier à Briançon ainsi qu'à celle des Assises Nationales du Loisir Pêche organisées en fin d'année par notre Fédération Nationale.

Administration générale de l'association

Cette action a consisté en :

- La gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), le renouvellement de l'arrêté au titre de la protection de l'environnement ainsi que celui de l'habilitation à intervenir dans les instances de gouvernance et le suivi de la comptabilité et de la trésorerie ;
- La préparation, l'organisation, ainsi que la réalisation et la diffusion des compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau les 2 Février et 10 Juillet dernier, Conseil d'Administration les 12 Avril et 13 Septembre dernier et Assemblée Générale le 10 Mai dernier) ;



25. ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2023 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

- Le recrutement et la gestion du personnel (stagiaire et CDD) ;
- La rédaction du rapport d'activités de l'année N et une programmation des activités de l'année N+1 ;
- La réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Le bilan financier de l'année N, la vérification des comptes ainsi que la prévision de budget pour l'année N+1.